



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAÔNE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°71-2016-009

PUBLIÉ LE 29 AVRIL 2016

Sommaire

DDT

71-2016-04-28-001 - Subdélégation de signature relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué de M. DUSSARRAT à ses collaborateurs (4 pages)

Page 3

Préfecture de Saône-et-Loire

71-2016-04-28-002 - Réunion de la CDAC du 10 mai 2016 - Ordre du jour (1 page)

Page 8

DDT

71-2016-04-28-001

Subdélégation de signature relative à l'exercice de la
compétence d'ordonnateur secondaire délégué de M.
DUSSARRAT à ses collaborateurs

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Direction
Mission Juridique

Le préfet de Saône-et-Loire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite

ARRÊTÉ n° 71-2016-04-28-001
portant subdélégation de signature
relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu la convention de délégation de gestion du 15 février 2011 entre la direction départementale des territoires de Saône-et-Loire et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne et ses différents avenants.

Vu l'arrêté n° 2016-0461-DDT du 19 février 2016 du préfet du département de Saône-et-Loire, donnant délégation de signature à M. Christian DUSSARRAT, directeur départemental des territoires de Saône-et-Loire, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les titres 2, 3, 5 et 6 des budgets opérationnels de programme suivants :

- Budget opérationnel de programme central « paysages, eau et biodiversité », n° 113,
- Budget opérationnel de programme régional « paysages, eau et biodiversité », n° 113,
- Budget opérationnel de programme central « urbanisme, territoire et amélioration de l'habitat », n° 135,
- Budget opérationnel de programme régional « urbanisme, territoire et amélioration de l'habitat », n° 135,
- Budget opérationnel de programme central « forêt », n° 149,
- Budget opérationnel de programme central « agriculture », n° 154,
- Budget opérationnel de programme central « information géographique et cartographique », n° 159,
- Budget opérationnel de programme central « prévention des risques », n° 181,
- Budget opérationnel de programme régional « prévention des risques », n° 181,
- Budget opérationnel de programme central « recherche dans le domaine de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables », n° 190,

- Budget opérationnel de programme central « infrastructures et services de transport », n° 203,
- Budget opérationnel de programme central « sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation », n° 206,
- Budget opérationnel de programme régional « sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation », n° 206,
- Budget opérationnel de programme central « sécurité et circulations routières », n° 207,
- Budget opérationnel de programme régional « sécurité et circulations routières », n° 207,
- Budget opérationnel de programme central « conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » n° 215,
- Budget opérationnel de programme régional « conduite et pilotage des politiques de l'agriculture », n° 215,
- Budget opérationnel de programme central « conduite et pilotage des politiques d'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer », n° 217,
- Budget opérationnel de programme régional « conduite et pilotage des politiques d'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer », n° 217,
- Budget opérationnel de programme régional « entretien des bâtiments de l'État », n° 309,
- Budget opérationnel de programme régional « moyens mutualisés des administrations déconcentrées », n° 333,
- Budget opérationnel de programme régional « contributions aux dépenses immobilières – expérimentation Chorus », n° 723,
- Arrêtés et conventions relatifs à l'attribution de financements européens au titre des axes 3 et 4 du Programme de Développement Rural Hexagonal 2007-2013 (crédits FEADER).

ARRÊTE

Article 1 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Élise REGNIER Directrice adjointe
- Mme Laure REVEL Secrétaire générale

à effet de signer dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires ci-après :

- M. Thomas CHÉRAMY Chef du Service Habitat
- M. Alain FAURE Chef du Service Économie Agricole
- M. Benoît LANGARD Chef du Service Appui aux Territoires

- Mme Christine HEIDMANN Chef du Service Planification de l'Urbanisme
- M. Marc EZERZER Chef du Service Environnement
- M. Christophe BRUNEL Chef du Service Circulation et Sécurité Routières
- M. Jean-Michel BILLIONNET Chef de la Mission Connaissance des Territoires et Prospective
- M. Laurent CHARASSE Adjoint au chef du service Économie Agricole
- Mme Bernadette ROBIN Chef de l'unité Qualité Construction
- Mme Sylvie BARNEL Chef de l'unité Milieux naturels et Biodiversité
- Mme Sindie FROMENT Chef de l'unité Logement Public et Observatoires

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les propositions d'engagements auprès du contrôleur financier déconcentré et les pièces justificatives qui les accompagnent,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses,
- la constatation du service fait pour les dépenses correspondantes.

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Hubert RAULT Chef de l'unité Logistique et Moyens Financiers
- M. Philippe CARNAT Adjoint logistique
- Mme Stéphanie DELONG Responsable du pôle financier

à effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les fiches d'engagement auprès du contrôleur financier déconcentré,
- les pièces comptables et les documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses et recettes,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses.
- la constatation du service fait pour les dépenses correspondantes.

Article 4 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Alain DEGOUTTE Adjoint au chef de Service Appui aux Territoires

- M. Bruno NOUVEAU Adjoint à la Secrétaire générale, responsable GPEC
- M. Bernard GAESSLER Adjoint au chef du service Environnement
- M. Marc COMAIRAS Adjoint au chef du service Environnement
- Mme Gwenhael BONTÉ Adjointe au chef du Service Appui aux Territoires
- Mme Bernadette FOURNIER Adjointe au chef de la Mission Connaissance des Territoires et Prospective
- M. Jean-Jacques FRANC Chef de l'unité Sécurité Routière, Transports et Ingénierie de Crise
- M. Lionel PARET Chef de l'unité Éducation Routière
- M. Mathias MONZIE Chef de l'unité Prospective, Études et Conjoncture
- Mme Bernadette LAMOTTE Chef de l'unité Habitat Privé Existant par intérim
- Mme Bernadette LAMOTTE Chef de l'unité Rénovation Urbaine
- Mme Bernadette ROBIN Chef de l'unité Qualité Construction
- Mme Patricia HEDOUIN Chef de l'unité Ressources Humaines et Médico-Sociale
- Mme Patricia DELON Chargé d'études Sécurité Routière
- Mme Marie-Hélène LACRAMPE Adjointe au chef de l'unité Éducation Routière

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences les pièces de liquidation des dépenses.

Article 5 :

M. le directeur départemental des territoires de Saône-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon,
le 28 avril 2016

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental

Signé

Christian DUSSARRAT

Préfecture de Saône-et-Loire

71-2016-04-28-002

Réunion de la CDAC du 10 mai 2016 - Ordre du jour



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SAONE-ET-LOIRE

Direction des Libertés Publiques et de l'Environnement

Bureau de la réglementation et de l'environnement

Tél : 03.85.21.80.03

Secrétariat CDAC

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Mardi 10 mai 2016 à 10h – Salle Lamartine

ORDRE DU JOUR : 2 dossiers

– **10h00** : **Extension d'un ensemble commercial à TORCY** :

Le projet consiste en la création de quatre cellules de vente commerciale de **900 m²** de surface de vente, venant en extension d'un ensemble commercial existant d'une surface totale de vente de **1 700m²** situé rue des Abattoirs à TORCY (71210). Après extension la surface totale de vente sera portée à **2 600m²**.

La demande est présentée par la SARL EIC TRANSACTIONS à Bourg en Bresse (01), représentée par Mme Marie-Claude MUFFAT, en sa qualité de gérante. Le demandeur agit en qualité de promoteur constructeur.

– **10h30** : **Création d'un « Bricomarché » à LE BREUIL** :

Projet de délocalisation et d'agrandissement : création par transfert d'un magasin à l'enseigne « Bricomarché » de la commune du Creusot à la commune du Breuil, d'une surface totale de vente de **10 642m²**, dont 5 866m² de surface de vente intérieure et 4 776m² de surface de vente extérieure.

La demande est présentée par la SA l'Immobilière européenne des mousquetaires, dont le siège social est 24 rue Auguste Chabrières à Paris (75015), représentée par M. Benoit DECLERQ, président du conseil d'administration, agissant en sa qualité de futur propriétaire.